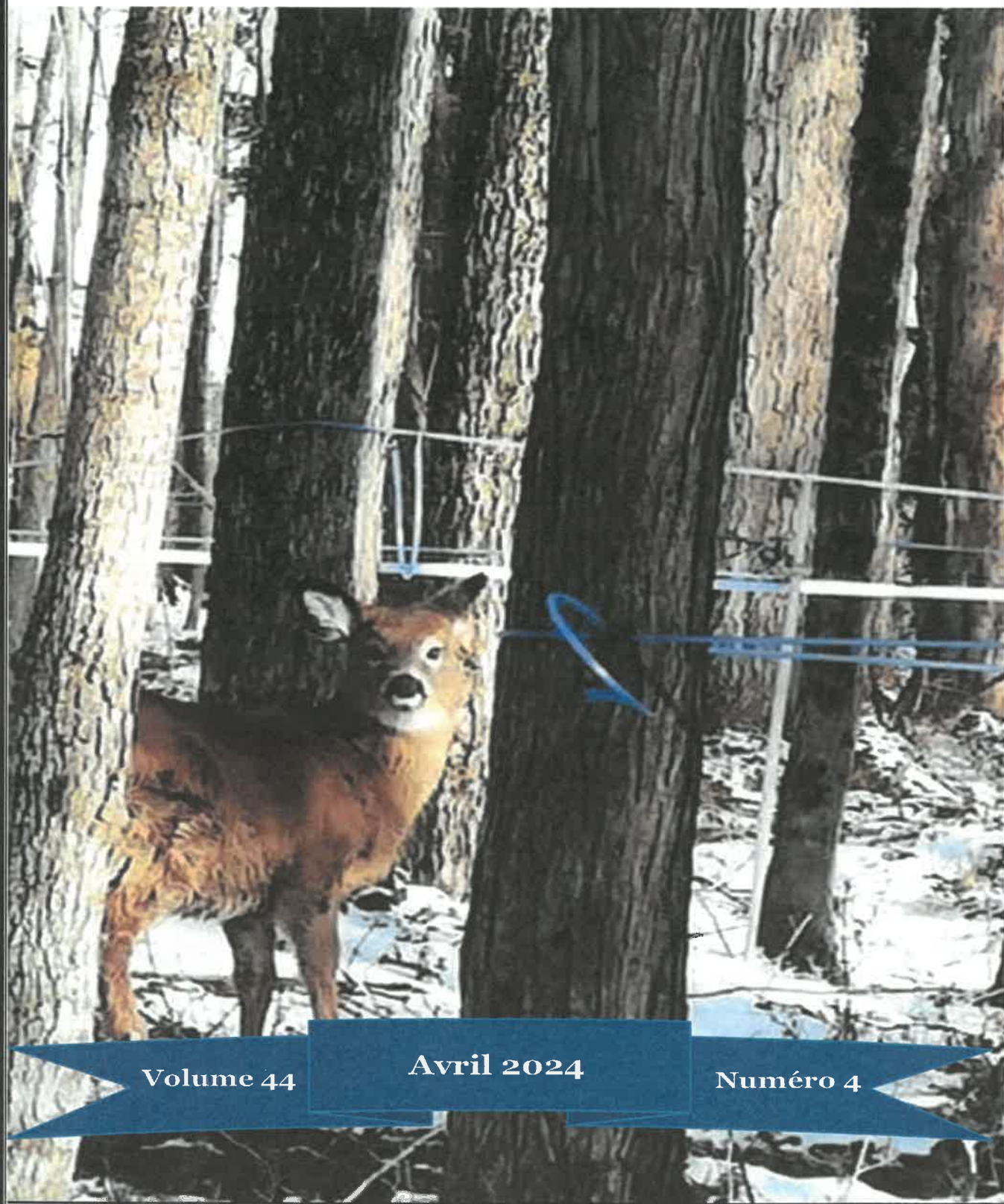


Le Visitandin

Bulletin rural



Volume 44

Avril 2024

Numéro 4



DLF

Sylvain Laplante, représentant de semences
131, rang St-Pierre
La Visitation-de-Yamaska, J0G 1C0
Tél. : 819-293-9218

*Merci aux Artisans de la Terre
Vous nourrissez le monde
J'écoute vos besoins et
Je vous accompagne dans vos
décisions*

Sylvain Laplante

Sylvain Laplante

Le Visitandin

Avril 2024

B.N.Q D8150447

B.N.C. ISSN01 143230

Équipe du journal Le Visitandin

- Présidente : Marcelle Forest
- Secrétaire : Guylaine Auger
- Mise en page : Sylvain Jutras
- Imprimerie : Marcelle Forest
- Adjointes à la rédaction : Suzanne Bibeau et Carolann Jutras
- Photo page couverture : Caroline Sanfaçon

SOMMAIRE :

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie	2
Desjardins	2
Municipalité	3 à 7
Votre municipalité vous informe	8
Chronique MADA : le CIUSSS MCQ et ses services	9
RIGIDBNY communiqué	10-11
Formation Magon	12
Merci de votre support	12
RIGIDBNY : ouverture des écocentres	13
Service de transport collectif BILI	14-15-16
Service d'aide en impôts	17-18
Service Canada	19
Association des Proches Aidants	20
Exposition agricole de la MRC de Bécancour	21
Villa St-Charles	22

Photo page couverture :
Rang Châtillon
La Visitation-de-Yamaska
mars 2023



Bonjour à vous citoyens de La Visitation-de-Yamaska !!

Un avis pour vous informer qu'à partir de lundi 6 mai 2024 **le prix des timbres permanents** du régime intérieur **augmentera** à une valeur de 0,99 \$ pour les lettres standards de moins de 30g.

Les carnets de 10 timbres passeront de 9,20\$ à 9,90\$ plus taxes (11,40\$).

Les rouleaux de 100 timbres passeront de 92,00\$ à 99,00\$ plus taxes (113,85\$).

Si vous avez à la maison des timbres avec le « P », ils sont toujours bons, peu importe l'augmentation. Rien ne change, vous continuez de les utiliser comme d'habitude pour les lettres standards.

De plus, le timbre vendu à l'unité passera de 1.07\$ à 1,15\$ + Taxes.

Enfin, au moment d'écrire dans le journal Le Visitandin je n'avais pas encore reçu l'augmentation de prix pour les timbres pour les États-Unis et l'International. J'aurai les nouveaux prix à la mi-avril 2024. Si vous voulez vous procurer des timbres avant l'augmentation, passez me voir au bureau de poste !!

Mélanie, Maîtresse de poste

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie St-Jean-Baptiste de Nicolet

Horaire des célébrations – Avril 2024

Dimanche	7 avril	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	14 avril	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	21 avril	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	28 avril	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe

86 000 \$ remis aux gagnants des Prix Fondation Desjardins



Pour une deuxième année, les caisses de Bécancour-Nicolet-Yamaska et la Fondation Desjardins se sont unies pour soutenir la persévérance scolaire. Le 5 février 2024, plus de 86 000 \$ ont été remis en appui à 32 projets créés pour et par des jeunes d'âge préscolaire, primaire ou secondaire qui favorisent la réussite éducative.

Félicitations aux écoles lauréates de la région :
Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, École Arc-en-Ciel, École La Jeunesse, École Paradis, École Vincent-Lemire et École secondaire Jean-Nicolet.

desjardins.com


Desjardins
Caisse de Nicolet

MUNICIPALITÉ

8. Autorisation de participation au Congrès des directeurs municipaux du Québec

2024-02-21

Il est proposé par Michel Plourde appuyé par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité que le conseil est d'avis d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra du 14 au 16 juin 2023.

Les frais d'inscription au coût de 577 \$ excluant les taxes, les frais de déplacement et d'hébergement, sont à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE.

9. Adoption du règlement # 2024-03 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 2016-09 visant à modifier les normes relatives au groupe d'usage Commerce, à la grille des usages en zone A-06 et le nombre d'usages principaux sur un même terrain

Considérant que le Conseil de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska a adopté un règlement de zonage numéro 2016-09 et qu'un certificat de conformité a été délivré par la MRC de Nicolet-Yamaska en date du 14 décembre 2016,

Considérant qu'il est à propos à propos et dans l'intérêt de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions de ce règlement,

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné par Sylvain Jutras #3 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Considérant qu'un premier projet du présent règlement a fait l'objet d'une consultation publique, le 15 janvier 2024, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et de toute zone contiguë à celles-ci, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

Considérant que l'adoption d'un second projet de règlement modifié a été dûment proposée par Sylvain Jutras #3 appuyée par Alain Voulligny et résolu à l'unanimité des conseillers lors de la séance du conseil tenue le 15 janvier 2024;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Considérant que certaines des modifications seront soumises à l'approbation des personnes habiles à voter, tel que prévu à la Loi,

2024-02-22

Il est proposé par Sylvain Jutras #4 appuyé par Pierre Bourassa et résolu à l'unanimité

Que le règlement portant le numéro 2024-03 soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit.

ARTICLE 2

Modifier à l'article no 17.2 « LES GROUPES COMMERCE » du règlement de zonage numéro 2016-09 en ajoutant ce qui suit :

Groupe Commerce II

k) *Services de construction* : entrepreneurs en construction, services de construction de routes, services de plomberie, de chauffage, d'électricité, de plâtre, de peinture, de menuiserie, d'isolation, de couverture, de maçonnerie, de coffrage, de pavage, d'aménagement paysager, d'installation de piscines, service d'émondage, travaux forestiers.

ARTICLE 3

Modifier le tableau no 14 « Usages autorisés par zone de l'affectation « Agricole » A de l'article no 94.1 « USAGES AUTORISÉS PAR ZONE DE L'AFFECTATION « AGRICOLE » A »

Ajouter la lettre K à Commerce II, sous la colonne A-06 (travaux forestier)

ARTICLE 4

Modifier l'article no 101 « NOMBRE DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX ET LEUR UTILISATION » du règlement de zonage numéro 2016-09 comme suit :

Ajouter ceci après le 4e paragraphe :

Exceptionnellement en zone agricole, il est permis que soit exercé plus un usage principal des groupes Commerce II et Industrie II à l'intérieur d'un ou plusieurs bâtiments principaux.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE.

10. Formation d'un comité pour l'organisation d'activités municipales

2024-02-23

Il est proposé par Alain Vouligny appuyé par Pierre Bourassa et résolu à l'unanimité de publier dans Le Visitandin que la municipalité désire recruter des bénévoles pour former un comité dédié à l'organisation d'activités municipales soutenu par l'agente de développement municipal, Carolann Jutras.

ADOPTÉE.

11. Aqueduc

a) Recommandation de paiement pour la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur les rangs St-Pierre et Chatillon – Décompte progressif #6

Considérant la recommandation de paiement formulée par Monsieur Jérémie Gagnon, Ing., de la firme Pluritec, concernant le certificat de paiement – Décompte progressif n° 6 – à l'entrepreneur André Bouvet Ltée, relatif à des travaux de prolongement de l'aqueduc sur les rangs St-Pierre et Chatillon;

Considérant que la recommandation est relative à des travaux représentant un coût d'exécution de 20 351.83 \$ excluant les taxes.

En conséquence,

2024-02-24

Il est proposé par Pierre Bourassa appuyé par Michel Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'approuver le certificat de paiement – décompte progressif n° 6 – des travaux exécutés par André Bouvet Ltée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à verser à *André Bouvet Ltée* la somme de 23 399.52 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE.

b) Réseau d'aqueduc sur les rangs St-Pierre et Chatillon – Financement permanent

Selon l'analyse du dossier et des travaux restants pour finaliser le projet qui totalisent environ 100 000 \$, Caroline Gagnon de Techni-Consultant, nous recommande d'attendre avant de procéder au financement permanent du règlement d'emprunt N° 2022-05.

Le remboursement TPS/TVQ ainsi que le montant à recevoir du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) serviront à diminuer le capital du prêt temporaire afin de diminuer les intérêts jusqu'à l'appel d'offres public qui pourrait avoir lieu en juillet.

c) Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable

La Ville de Nicolet nous a fait parvenir un projet d'entente qui sera discuté lors d'une rencontre le 7 février prochain avec les représentants de chacune de nos municipalités ainsi que les directions générales. Le projet d'entente final devra être présenté aux conseils municipaux de chacune des municipalités pour approbation avant sa signature.

12. FQM Assurance de dommages – Propositions de garanties

Considérant la recommandation de Vincent Germain, courtier à la FQM Assurances de dommages;

Considérant que les membres du conseil municipal sont d'avis qu'il y a lieu d'augmenter le montant de la garantie responsabilité civile dont la prime est de 370 \$ par tranche de 1M\$ additionnel;

2024-02-25

Il est proposé par Michel Plourde appuyé par Pierre Bourassa et résolu à l'unanimité d'augmenter d'un million le montant de la garantie responsabilité civile pour porter celle-ci à un total de 3 millions.

ADOPTÉE.

13. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

Considérant que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Nicolet-Yamaska, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRL, c. C-27.1);

En conséquence,

2024-02-26

Sur une proposition de Sylvain Jutras #4, appuyé par Caroline Sanfaçon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC de Nicolet-Yamaska, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRL, c. C-27.1) pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC Nicolet-Yamaska et au Centre de services scolaire de la Riveraine.

ADOPTÉE.

14. Voirie

a) Entretien des pelouses

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

b) Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA)

Considérant que la municipalité désire apporter de l'amélioration à son réseau routier municipal;

Considérant qu'une subvention est possible dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet PPA;

2024-02-27

Il est **proposé** par Alain Vouligny, appuyé par Pierre Bourassa et résolu à l'unanimité de demander une aide financière pour des travaux d'amélioration sur nos routes municipales.

Le coût prévu pour la réalisation des travaux est de 35 000 \$ excluant les taxes et l'aide demandée au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est de 15 000 \$.

ADOPTÉE.

c) Offre de service d'accompagnement par Techni-Consultant dans le cadre des travaux de voirie sur les rangs Grande-Plaine, Saint-Alexandre et Sainte-Thérèse

Considérant L'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant Inc. en date du 5 février 2024 pour l'accompagnement dans le projet de travaux de réfection des rangs Grande-Plaine, Saint-Alexandre et Sainte-Thérèse;

Considérant que cet accompagnement peut être admissible dans le *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

Considérant que l'offre de services professionnels comprend un accompagnement défini de la façon suivante :

- Devis de services professionnels (demande de prix) – ingénierie : .. 2 450 \$
- Devis de services professionnels (demande de prix) – laboratoire étude géotechnique et contrôle qualitatif : .. 2 450 \$
- ...Accompagnement durant le mandat professionnel avec la firme :4 950 \$
- Suivi financier :2 950 \$

En conséquence,

2024-02-28

Il est **proposé** par Michel Plourde, appuyé par Claudine Vouligny et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

Que la Municipalité accepte l'offre de services professionnels d'accompagnement de la firme Techni-Consultant Inc., au coût de 12 800 \$ plus les taxes applicables, conditionnelle à l'acceptation de l'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération.

ADOPTÉE.

16. Affaires diverses

a) Demande d'appui financier - Club Relance Jeunesse Visitandine

2024-02-29

Il est **proposé** par Pierre Bourassa, appuyé par Alain Vouligny et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer pour un montant de 1 000 \$ pour la 18^e édition de l'activité « Tire de tracteurs » qui se déroulera le 24 août 2024.



MUNICIPALITÉ LA VISITATION-DE-YAMASKA

Tél. : 450-564-2818; Téléc. : 450-564-9923

www.lavisitationdeyamaska.net

info@lavisitationdeyamaska.net

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Bienvenue à Carolann Jutras qui depuis le 8 mai 2023, s'est jointe à l'équipe municipale pour assumer le rôle d'agente de développement municipal (4 heures par semaine).

Le rôle de l'agente de développement est central afin d'assurer un dynamisme sur le territoire de notre municipalité et d'améliorer les milieux de vie, principalement aux niveaux sportifs, artistiques et culturels.

La municipalité se veut innovante et dynamique car elle a à cœur le développement de son milieu de vie pour toute la population.

Voici une description du poste d'agente de développement municipal :

- Coordonner tout ce qui a trait au centre récréatif (location, activités, promotion, facturation, etc.);
- Tenir à jour et assurer le suivi du plan d'actions de la Politique Municipalité Amie des Aînés (MADA);
- Participer au développer de projets innovants et variés aux niveaux sportifs, artistiques et culturels et en faire la promotion sur les médias sociaux;
- Être dynamique et mobilisateur;
- Planifier et aider à l'organisation des activités de la municipalité en rédigeant les documents appropriés à la réalisation de ses mandats (budget, demande d'aide financière, etc.);
- Gérer le site internet de la municipalité ainsi que les médias sociaux;
- Effectuer toute autre tâche qui relève de sa compétence.

Comme mentionné dans le Visitandin de mars 2024, la municipalité désire relancer le Comité des loisirs avec des gens dynamiques qui ont le goût d'organiser des activités et événements de toutes sortes.

Tu es une personne dynamique qui a à cœur les loisirs de ta municipalité ? Tu veux que ça bouge à La Visitation ? Alors, joins-toi au Comité des loisirs !

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Carolann Jutras à centrerecreatif@lavisitationdeyamaska.net

Le CIUSSS MCQ et ses services : Être mieux... ensemble!

Pour des communautés fortes et résilientes



S'impliquer dans la communauté ou auprès de nos proches, que ce soit au sein d'une association ou par l'intermédiaire d'une activité qui nous passionne, est bénéfique pour la santé. Le saviez-vous?

Oui, vous avez bien lu! Être entouré, avoir un réseau social, s'entraider, avoir un sentiment d'appartenance envers sa municipalité et s'y sentir en sécurité, tout cela contribue à vous garder plus heureux, moins stressé et, par conséquent, en meilleure santé.

C'est pour cela que les organisateurs communautaires du CIUSSS MCQ soutiennent et font la promotion d'une démarche accessible et gratuite qui s'appelle *Être mieux... ensemble!* Pour des communautés fortes et résilientes.

Devenir membre d'Être mieux ensemble

Vous avez à cœur le mieux-être de vos concitoyens? Vous souhaitez devenir des créateurs de santé? Vous avez plus de 18 ans?

Le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec vous invite à devenir membre de cette démarche collective. Le rôle des membres est de participer ou de créer des activités dans leur communauté. De plus, en vous inscrivant, vous aurez accès à des formations, des ateliers, des conférences gratuites et serez informé des activités offertes dans votre secteur.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web du CIUSSS MCQ ou communiquer avec notre équipe par courriel ou par téléphone.



Site Web : ciusssmcq.ca

Courriel : 04etremieuxensemble@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 374-7711, poste 58337

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec



Québec



Des petites culottes qui font jaser

Confortables, sexy avec de la dentelle, bikinis, tangas, boxers, qui aurait pensé que les culottes menstruelles seraient disponibles sous toutes ses formes?

Cette nouvelle alternative écoresponsable est devenue la protection chouchou des femmes et des adolescentes pendant leurs règles. Pour certaines, c'est la solution pour des nuits sans soucis et pour d'autres un confort et une absorption inégalés.

Pour une quatrième année de suite la régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour Nicolet Yamaska (RIGIDBNY), offre un programme de remboursement d'achat de produits d'hygiène durables.

La régie rembourse 50% de vos factures pour un maximum de 100\$. Les produits admissibles sont les suivants:

- Les coupes menstruelle ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence lavables ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence.

Un sondage a été réalisé auprès de 61 femmes et adolescentes qui ont bénéficié du programme de la régie. "Nous voulions connaître leur niveau de satisfactions envers leurs achats et du déroulement de leur demande de remboursement." souligne Joanie Pépin, responsable des programmes et du service à la clientèle de la RIGIDBNY. Voici quelques points clés du sondage:

- 97% des participantes du programme recommandent l'utilisation des protections lavables.
- 80% des répondantes utilisent plus d'un type de protection, combinant serviettes, culottes et/ou coupe menstruelle.





- Les marques préférées pour les culottes lavables sont Mme L'Ovary et Ora Protections, tandis qu'ÖKO CRÉATIONS remporte la majorité des votes pour les serviettes lavables.
- 42% des femmes ont acheté une coupe menstruelle, mais la moitié d'entre elles ont mis 3 à 4 cycles avant de s'y habituer complètement. 31% ne l'utilisent plus en raison d'inconfort ou de fuites.
- Les consommatrices ont acheté des produits d'hygiène lavables pour des raisons environnementales, d'économie et de confort sans produits chimiques.

« Les femmes sont satisfaites du programme mais suggèrent de tester divers produits avant de soumettre votre demande, d'amasser vos factures, afin de pouvoir bénéficier du montant maximum de 100\$. » ajoute Joanie Pépin.

Les produits d'hygiène durables contribuent à la réduction des déchets sur le territoire, et offrent aux citoyennes de réaliser des économies à long terme. Pour l'achat de tampons et de serviettes jetables, il faut compter environ 60\$ par année, tandis qu'un ensemble de départ de culottes lavables vous en coûtera 75\$ après remboursement en vous permettant d'en bénéficier pour plusieurs années.

Il est possible de faire une demande par citoyenne à vie auprès de la régie, y compris les demandes faites auprès de GRAME. Pour en savoir plus sur ce celui-ci, nous vous invitons à consulter notre site internet www.rigidbny.com, dans la section « achat éco » ou par téléphone au 819-294-2999 poste 101

PSSIT ! Un programme de remboursement généreux est également disponible pour les couches lavables.

Joanie Pépin
Service à la clientèle et coordonnatrice des programmes
819 294-2999 poste 101
prog.rigidbny@gmail.com



RIGIDBNY
Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska



Formations Magon printemps-été 2024

MUNICIPALITÉS :

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sollicite votre collaboration pour améliorer les mesures de prévention des maladies animales dans les petits élevages. Vous êtes invités à transmettre le message suivant à vos citoyens propriétaires de poules urbaines, d'élevages à petite échelle, de basse-cour et de fermettes: **Biosécurité : conférences en ligne gratuites et ouvertes à tous**

En partenariat avec le MAPAQ, la société-conseil Magon vous propose une série de conférences virtuelles gratuites pour approfondir vos connaissances en biosécurité.

Venez assister à un webinaire d'une heure où vous pourrez élargir vos connaissances, rencontrer des experts du domaine animal et plonger dans l'univers de la biosécurité qui regroupe des mesures essentielles à la prévention des maladies animales. À la suite d'une courte présentation technique, l'emphase sera mise sur les échanges avec l'expert où vous aurez l'opportunité de poser vos questions directement.

Pour connaître les dates proposées pour le printemps et l'été 2024 et obtenir le lien de connexion aux conférences, [visitez le site Web de Magon](#).

Abonnez-vous à [l'infolettre Petits élevages](#) du MAPAQ pour recevoir des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité.

Merci de votre support à notre communauté

 <p>LOUIS PLAMONDON Député de Bécancour Nicolet Saurel</p> <hr/> <p>307, route Marie-Victorin SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6 Tél.: (450) 742-0479 Fax: (450) 742-1976 louis.plamondon@parl.gc.ca</p> <p>www.louisplamondon.com</p>	
<p>www.louisplamondon.com  LouisPlamondonBQ</p>	

OUVERTURE DES ÉCOCENTRES



dès le 15 avril

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE
L'HORAIRE DE CHACUN DE NOS ÉCOCENTRES.



RIGIDBNY



WWW.RIGIDBNY.COM



BACBLEU



819-294-2999



EMBARQUE AVEC Bili

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

**ALLER
SIMPLE**

1\$

**LAISSEZ-PASSER
MENSUEL**

30\$

Disponible auprès du conducteur. Valide
durant le mois courant. Non transférable.

- GRATUIT**
- 60 ans et +
 - 11 ans et - Avec adulte
 - Clientèle étudiante
Carte étudiante demandée

ACHAT DE BILLET

Réservation obligatoire

Réservation la veille avant
midi au **1 800 567-7621**
(Durant les heures d'ouverture)

Paiement en argent
à l'embarquement

- Déplacements faciles du lundi au vendredi!
- Service interrompu les jours de tempête et les fériés suivants :

Vendredi saint	Fête du Canada
Lundi de Pâques	Fête du Travail
Journée nationale des Patriotes	Action de grâces
Fête nationale du Québec	
- Service suspendu du 23 déc. 2023 au 7 janv. 2024

Mise à jour: 25 Mars 2024



CIRCUIT 255

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC / DRUMMONDVILLE

LUNDI AU VENDREDI

Église de Saint-François-du-Lac (440, Rue Notre-Dame)	9:30
Centre Communautaire de Pierreville (46, Rue Moreault)	9:35
Municipalité de Saint-Elphège (245, Rang Saint-Antoine)	9:50
Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval (1232, Rang Saint-Pierre)	10:00
Promenades Drummondville (Porte 2)	10:25
Promenades Drummondville (Porte 2)	13:05
Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval (1232, Rang Saint-Pierre)	14:10
Municipalité de Saint-Elphège (245, Rang Saint-Antoine)	14:05
Centre Communautaire de Pierreville (46, Rue Moreault)	13:50
Église de Saint-François-du-Lac (440, Rue Notre-Dame)	13:40

EMBARQUE AVEC Bili



EMBARQUE AVEC Bili

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

**ALLER
SIMPLE**
1\$

**LAISSEZ-PASSER
MENSUEL**
30\$
Disponible auprès du conducteur. Valide
durant le mois courant. Non transférable.

- GRATUIT**
- 60 ans et +
 - 11 ans et - Avec adulte
 - Clientèle étudiante
Carte étudiante demandée

ACHAT DE BILLET

Réservation
obligatoire



Réservation la veille avant
midi au **1 800 567-7621**
(Durant les heures d'ouverture)



Paiement en argent
à l'embarquement

- Déplacements faciles du lundi au vendredi!
- Service interrompu les jours de tempête et les fériés suivants :

Vendredi saint	Fête du Canada
Lundi de Pâques	Fête du Travail
Journée nationale des Patriotes	Action de grâce
Fête nationale du Québec	
- Service suspendu du 23 déc. 2023 au 7 janv. 2024

Mise à jour: 25 Mars 2024



EXPRESS TROIS-RIVIÈRES

TROIS-RIVIÈRES / NICOLET
LUNDI AU VENDREDI

Éloi de Grandmont (À la hauteur du IGA)	6:38
Stationnement Incitatif 40-55	7:00
Blvd. Jean-XXIII / Rue Brodeur	7:08
Carrefour Trois-Rivières-Ouest (Porte 3)	7:13
Éloi de Grandmont (À la hauteur du IGA)	7:35
Parc Industriel de Nicolet (R. Théophile St-Laurent/R.Pierre Laviolette)	7:38
École nationale de police (350, Rue Marguerite d'Youville)	7:43
Centre Christ-Roi CIUSS MCQ (Derrière le bâtiment)	7:45
Centre Christ-Roi CIUSS MCQ (Derrière le bâtiment)	16:40
École nationale de police (350, Rue Marguerite d'Youville)	16:42
Parc Industriel de Nicolet (R. Théophile St-Laurent/R.Pierre Laviolette)	16:46
Éloi de Grandmont (À la hauteur du IGA)	16:51
Carrefour Trois-Rivières-Ouest (Porte 3)	17:11
Blvd. Jean-XXIII / Rue Brodeur	17:20
Stationnement Incitatif 40-55	17:28

ÉTUDIANTS

Tes cours finissent en dehors des heures régulières? Appelle **Bili** pour du transport!

1 800 567-7621

avecbili.ca

1 800 567-7621

avecbili.ca



EMBARQUE AVEC Bili

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

ALLER SIMPLE
1\$

LAISSEZ-PASSER MENSUEL
30\$
Disponible auprès du conducteur. Valide durant le mois courant. Non transférable.

- GRATUIT**
- 60 ans et +
 - 11 ans et - Avec adulte
 - Clientèle étudiante
Carte étudiante demandée

ACHAT DE BILLET



Réservation la veille avant midi au **1 800 567-7621**
(Durant les heures d'ouverture)



Paiement en argent à l'embarquement

Réservation obligatoire

- Déplacements faciles du lundi au vendredi!
- Service interrompu les jours de tempête et les fériés suivants :

Vendredi saint	Fête du Canada
Lundi de Pâques	Fête du Travail
Journée nationale des Patriotes	Action de grâces
Fête nationale du Québec	
- Service suspendu du 23 déc. 2023 au 7 janv. 2024



CIRCUITS MUNICIPAUX

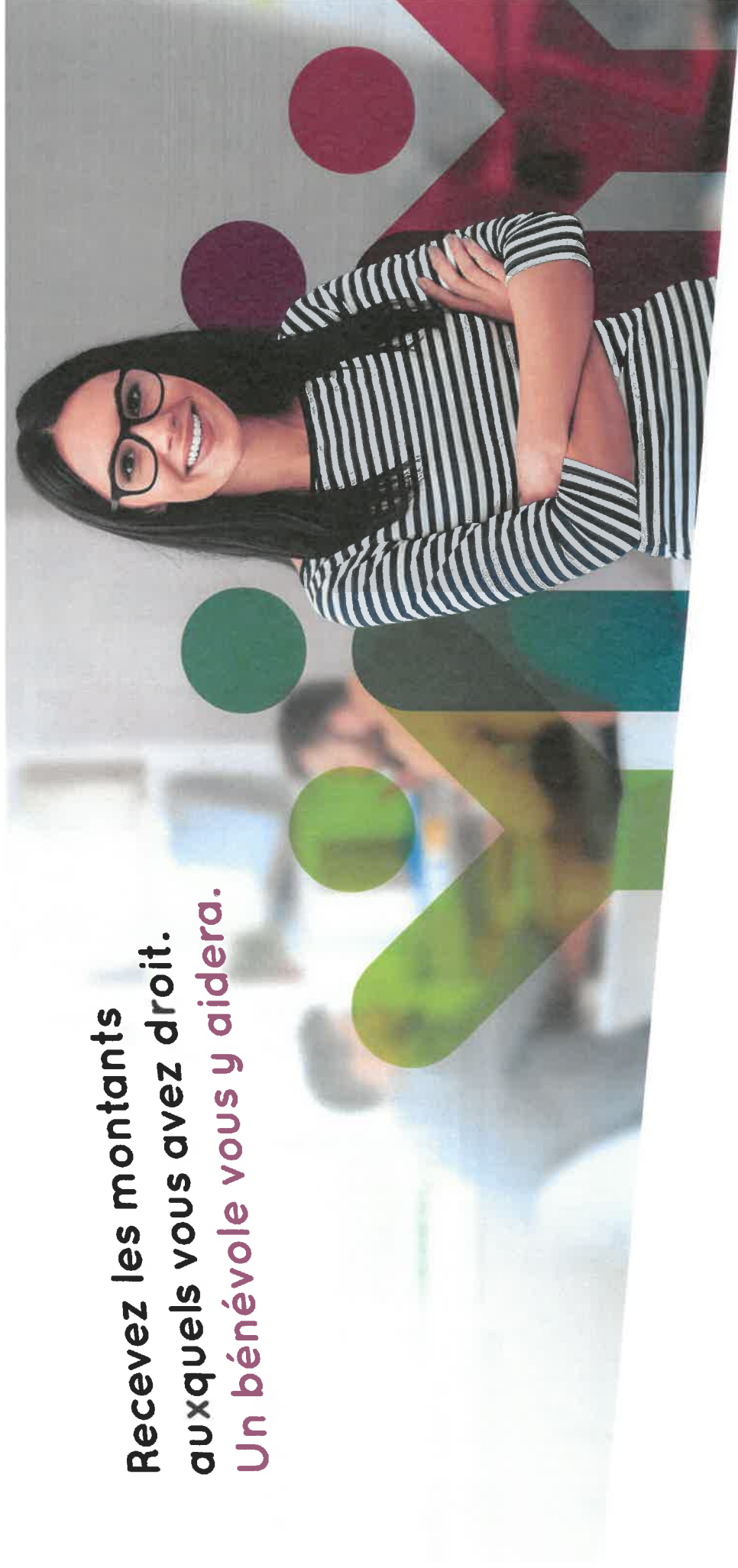
SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL / PIERREVILLE
SAINT-CÉLESTIN / NICOLET
SAINTE-PERPÉTUE / SAINT-LÉONARD-D'ASTON
GRAND-NICOLET (PORTE À PORTE)
LUNDI AU VENDREDI

Municipalité	Heure de départ	Heure d'arrivée
Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval (1232, Rang Saint-Pierre)	9:45	14:27
Municipalité de Saint-Elphège (245, Rang Saint-Antoine)	9:54	14:18
Rang du Petit Bois / Route 132	10:00	14:12
Chapelle Notre-Dame-de-Pierreville	10:08	14:04
Conseil des Abénakis d'Odanak (104, Rue Sibosis)	10:16	13:56
Le Lien Maison de la Famille (81, Rue Maurault)	10:18	13:54
Île Saint-Jean (Rte de l'île Saint-Jean / Rg de l'île Saint-Jean)	10:30	13:43
Église de Saint-François-du-Lac (440, Rue Notre-Dame)	10:38	13:35
Centre Communautaire de Pierreville (46, Rue Maurault)	10:41	13:32
Nicolet (IGA, Éloi-de-Grandmont)	11:03	13:10
<i>Tous les premiers vendredis du mois</i>		
Église de Saint-Célestin (490, Rue Marquis)	12:00	15:48
Centre des loisirs de Grand-Saint-Esprit (5420, Rue Principale)	12:11	15:41
Municipalité de Sainte-Monique (247, Rue Principale)	12:16	15:36
Église de La Visitation-de-Yamaska (29, Rue Principale)	12:24	15:28
Église de Baie-du-Febvre (30, Rue de l'Église)	12:35	15:18
Nicolet (Rue Notre-Dame / Place du 21-Mars)	12:46	15:05
Nicolet (Ressource Aide Alimentaire)	12:49	15:02
Nicolet (IGA, Éloi-de-Grandmont)	12:52	15:00
Église de Sainte-Perpétue (2496, Rang Saint-Joseph)	10:00	14:28
Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston (444, Rue de l'Exposition)	10:10	14:17
Église de Sainte-Eulalie (491, Rue des Érables)	10:22	14:04
Église d'Aston-Jonction (1310, Rang 11)	10:30	13:54
Église de Saint-Wenceslas (1065, Rue Richard)	10:41	13:42
Ludolettre Saint-Léonard-d'Aston (91, Rue Fleury)	10:51	13:31
Nicolet (IGA, Éloi-de-Grandmont)	11:13	13:10
<i>Tous les premiers vendredis du mois</i>		

Grand-Nicolet			
Sur réservation / Porte à Porte / Entre 9h et 15h			
Secteur Saint-Jean-Baptiste	Lundi	Secteur Nicolet Sud	Mardi
	Mercredi		Jeudi
Centre-ville de Nicolet et Centre Commercial	Vendredi	Centre-ville de Nicolet et Centre Commercial	

Mise à jour: 25 Mars 2024

**Recevez les montants
auxquels vous avez droit.
Un bénévole vous y aidera.**

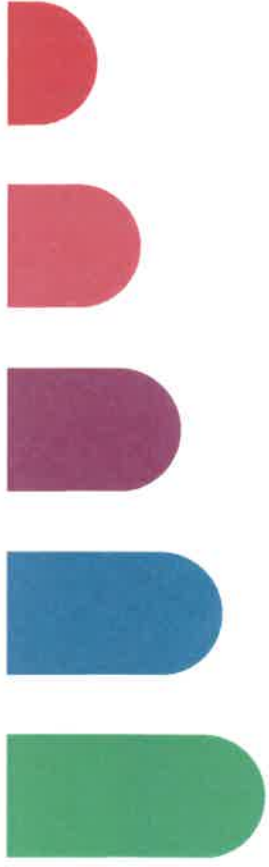


Le Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles

Le service d'aide en impôt résulte d'un important partenariat établi en 1988 entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec. Il soutient les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Chaque année, des organismes et leurs bénévoles aident un grand nombre de personnes en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.



**SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT**
PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988



Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVA.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 \$, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 \$, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 \$, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.



Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez revenuquebec.ca/benevoles.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants:

ARC: 1 800 959-7383

Revenu Québec: 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency





Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

-  En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);
-  Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
-  **Par la poste**, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

PARLER AUX ENFANTS



9 avril 2024
18 h 30 à 20 h

Comment expliquer la maladie aux enfants

Les adultes ne sont pas toujours à l'aise de parler de maladie avec les enfants. On craint de les effrayer. On craint de les rendre tristes. On craint de n'être tout simplement pas capable d'expliquer les choses clairement ou de ne pas être compris. Il est pourtant important et possible de le faire.

Venez rencontrer une écrivaine.

Présentation par
Brigitte MARLEAU,
écrivaine, enseignante, illustratrice et
pastelliste

Sur la plateforme Zoom, en simultané
à la maison ou aux locaux de l'organisme



<https://us02web.zoom.us/j/8198501968>

Pour plus d'information, contactez l'organisme de votre région

Association des proches aidants Arthabaska-Érable (819) 795-3577

Association des personnes proches aidantes Drummond (819) 850-1968

Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska ... (819) 606-0076

Exposition
AGRICOLE
DE LA MRC DE BÉCANCOUR

Concerts, lutte, mini-ferme : du plaisir pour tous à la 42^e Expo agricole de la MRC de Bécancour

Le comité organisateur de l'Exposition agricole de la MRC de Bécancour a prévu des dizaines d'activités pour toute la famille à l'occasion de son 42^e rendez-vous annuel qui aura lieu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin à l'Aréna de Saint-Pierre-les-Becquets.

Sur scène, l'Exposition présentera les concerts de Salut Bob Gorgée (vendredi), ainsi que l'excellent groupe Road Trip Country Band et Martin Mailhot accompagné de Gaby Beudet et d'Éric Dénommé (samedi). De plus, un gala de lutte sera proposé, ainsi que des animations éducatives pour les enfants, assurées par Mandolyne et l'Atelier Vache Éducative.

« Cette année encore, notre objectif était de proposer une programmation complète qui saura satisfaire toute la famille. Nous souhaitons encourager les petits et les grands à s'informer, se divertir et célébrer l'agriculture, un pilier essentiel de notre quotidien souvent sous-estimé », affirme le président de l'organisation, Martin Poirier.

Aussi au menu du week-end de l'Exposition Agricole de la MRC de Bécancour : tirs de chevaux, mini-ferme, carrousel de poney, jeux gonflables, maquillage, atelier de sculpture de ballons, dégustation de produits agroalimentaires, compétition de pompiers, sans oublier les traditionnels jugements d'animaux, dont le jugement Holstein et le jugement des jeunes ruraux

« L'Exposition représente pour nous une opportunité importante de mettre en lumière les réussites du secteur agricole à l'échelle régionale et provinciale. Il est primordial de valoriser l'excellence de nos éleveurs », ajoute-t-il.

Cette année, le prix d'entrée pour le week-end a été fixé à 30\$ pour les 14 ans et plus et à 17\$ pour les 5 à 13 ans. Les passes journalières sont vendues respectivement à 15\$ et 9\$, alors que les enfants de moins de 5 ans ont accès au site gratuitement.

Pour acheter vos billets, qui seront en vente sous peu, rendez-vous sur le site internet de l'Exposition agricole à l'adresse suivante : www.expomrcbecancour.com. D'ici là, pour les dernières nouvelles en lien avec l'événement, abonnez-vous à la page Facebook : <https://www.facebook.com/ExpoBecancour>.

La tenue de l'Exposition agricole de la MRC de Bécancour est notamment rendue possible grâce à l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme d'appui aux expositions agricoles.

Stéphane Lambert
Directeur général
Faucon Événements
819 806-0585



RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES

34 appartements - 1½, 2½, 3½ & 4½

Nos 3 ingrédients pour le bonheur en résidence:

CONFORT



SOINS



PLAISIR



« J'aime la liberté et la sécurité.
J'ai tout le temps de faire ce que je
veux quand je veux, sans les
responsabilités d'une grande maison. »

Mme Proulx, résidente depuis 2019



« Je suis ici depuis l'ouverture.
J'aime la sécurité que
la résidence nous apporte »

Mme Proulx, résidente depuis 2008

VISITE 
VIP
GRATUITE

C'est quoi la visite VIP GRATUITE de la Villa St-Charles?

- Visite guidée de nos installations et de tous nos aires communes
- Voyez physiquement des unités disponibles selon la grandeur que vous désirez
- On prend le temps de répondre à vos questions
- Calcul de la tarification et des crédits d'impôts disponibles pour vous
- Rencontrez nos résidents et notre équipe en place afin de voir à quel point c'est beau chez nous et que nous sommes comme une petite famille!

41, rue St-Charles, Sainte-Perpétue

819-336-6633

villastcharles.com





Téléphone : 819-293-5851

1-800-567-7971

Télécopieur : 819-293-4131



agrocentre@vinisol.ca

**515, rue de Monseigneur Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 1C8**



Clinique Multidisciplinaire La Halte Santé

Nous tenons à remercier les Visitandins et de leur contribution à l'essor de notre entreprise. Nous sommes une équipe dynamique et fière d'être parmi vous. Au plaisir de vous voir!

**« IL EXISTE DANS LE CORPS HUMAIN UN POTENTIEL DE SANTÉ. »
DR A.T. STILL (FONDATEUR DE L'OSTÉOPATHIE)**

MÉLANIE DEMERS, ostéopathe et propriétaire

MARIE-DANIELLE LEMIRE, ostéopathe

ANNE-MARIE LAFOND, hypnothérapeute

Pour prendre rendez-vous : 450-564-2177



BERCHMANS BOISVERT INC.

Transport de lait et d'eau

tél. : 450-783-6724

108, rue de l'église

Baie-du-Febvre, Québec J0G 1A0

Je vous invite à lire mes chroniques régulières dans le **Courrier Sud** et **L'Annonceur** afin de connaître mon point de vue sur des questions d'actualité. Vous pouvez aussi écouter ma chronique hebdomadaire diffusée sur les ondes de la radio **90,5 FM** tous les vendredis à 8h05. Je vous invite enfin à consulter régulièrement ma page **Facebook** qui publie de nombreux messages d'intérêt.



Donald Martel
Député de Nicolet-Bécancour



819 233-3521 / 1 855 333-3521
Donald.martel.nico@assnat.qc.ca

Et vous pouvez communiquer avec moi en tout temps en utilisant les coordonnées ci-jointes. Maintenir un bon contact avec vous est très important pour moi... parce que je suis là pour vous.



Siège social
181, rue Notre-Dame, Nicolet, J3T 1V8

Centres de services
Bas-Saint-François
Sainte-Perpétue
Saint-Zéphirin

desjardins.com/caissedenicolet
 Desjardins (Caisse de Nicolet)

BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER?
Composez le 819 293-8570 • 1 877 393-8570

Accessibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

- 1 800 CAISSES
- desjardins.com
- Dépôt mobile de chèque
- Guichets automatiques
- Achats avec retraits chez les marchands



MUNICIPALITÉ LA VISITATION-DE-YAMASKA

Maire	Alain Vouligny		
Siège # 1	Claudine Vouligny	Siège # 4	Sylvain Jutras (Jude)
Siège # 2	Caroline Sanfaçon	Siège # 5	Pierre Bourassa
Siège # 3	Sylvain Jutras (L-Georges)	Siège # 6	Michel Plourde

Heures d'ouverture du bureau municipal
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h



<https://www.facebook.com/lavisitationdeyamaska>
<https://www.lavisitationdeyamaska.net/>

